

▶ TROPHÉE CHASSE DURABLE : La Région Occitanie récompense l'ACM et les chasseurs de gibier d'eau 66

▶ UE : Projet d'interdiction de la grenaille
de plomb en zones humides élargies
Participez au sondage "FACE"

▶ L'image de la semaine
Le cochon chinois... inquiétude.



1 TROPHÉES CHASSE DURABLE 2020 : UNE VRAIE RECONNAISSANCE DU TRAVAIL POUR LA BIODIVERSITÉ DE L'ASSOCIATION DE CHASSE DU DOMAINE PUBLIC MARITIME (ACM) ET DES CHASSEURS DE GIBIER D'EAU 66

La Région Occitanie et sa Présidente Carole DELGA, sur proposition de la FDC66, récompense l'action engagée depuis 30 ans au chevet de la Sagne d'Opoul. 160 hectares de marais et de plan d'eau, une roselière unique, un site de biodiversité exceptionnel qui auraient disparu sans le travail passionné et acharné des chasseurs de gibier d'eau de l'Association Départementale de Chasse du Domaine Public Maritime et des chasseurs de gibier d'eau des Pyrénées-Orientales.

Les chasseurs de gibier d'eau sur la Sagne d'Opoul ont très tôt mesuré l'impact des projets d'urbanisation et des aménagements autour de l'étang de Salses. Les 1ers travaux débutés dans les années 60 avaient déjà modifié la circulation de l'eau douce qui ne passait plus par les Sagnes. La salinisation de l'étang mettait en péril la roselière et l'habitat naturel de l'avifaune. Dans les années 1990, sous l'impulsion de Charles NAVARRO, les chasseurs ont tenté de contenir la progression du sel dans les terres. Ils se sont appuyés sur l'expérience des "locaux", leurs propres connaissances empiriques et les moyens humains et financiers dont ils disposaient. Pour Marc AMBERT, trésorier de l'ACM, c'est une véritable aventure humaine :

"C'est vraiment l'investissement de toute une équipe. Si nous n'avions rien fait, le site était perdu. Je suis particulièrement heureux de cette récompense pour notre Président Charles NAVARRO. C'est vraiment un juste retour des choses car il a entraîné des dizaines de chasseurs autour de lui depuis tellement d'années pour sauver la Sagne. Si le mot écologiste a encore du sens, il l'incarne totalement, et ce d'autant plus qu'il est chasseur. Il a une passion sans borne et une connaissance rare et précieuse de ce milieu."



Au loin, sur l'étang de Salses, l'urbanisation du programme "RACINE" des années 60 a ouvert les graus et augmenté la salinité des eaux. La construction de 2 piscicultures a modifié la circulation de l'eau douce et amplifié le phénomène. La disparition du pastoralisme sur la Sagne et les différents curages pour lutter contre les moustiques ont fini par mettre gravement en danger le milieu.

Sur cette zone humide on recense 9 habitats d'espèces différents et 147 espèces animales, avec notamment le butor étoilé, la lusciniole à moustache, l'anguille méridionale.

En 2006, le Conservatoire du Littoral a procédé à l'acquisition de la zone humide des Sagnes d'Opoul. L'ensemble des acteurs concernés ont convenu que toutes les actions de l'ACM et des chasseurs de gibier d'eau avaient permis de ralentir la dégradation de la zone. Naturellement, l'idée d'une gestion par les chasseurs a émergé, aboutissant à la signature d'une convention tripartite entre le Conservatoire du Littoral, propriétaire, le Syndicat Rivage, gestionnaire, et la Fédération départementale des Chasseurs, gestionnaire opérationnel. De nouveaux travaux de préservation sont programmés et les fonds reçus grâce à ce trophée "chasse durable" permettront de soutenir la mise en œuvre des actions prévues dans le plan de gestion du site (rebouchage du merlon, opération de lutte contre les espèces invasives...).

TROPHÉES CHASSE DURABLE 2020

Depuis 2016, un concours encourage et valorise les associations de chasseurs engagées dans des démarches en faveur d'une chasse durable.

Cette initiative, soutenue financièrement par la Région Occitanie (dotation de 2000€), représente l'opportunité de mettre en valeur les nombreuses actions développées par les chasseurs du territoire (cultures favorables à la biodiversité, entretien de zones humides, chantiers de nettoyage des milieux, mise en place de corridors pour la faune sauvage...).

Ces trophées récompensent les associations qui s'engagent dans une « chasse durable », mais aussi accueillante et conviviale, mettant en avant les valeurs de la chasse tout en tenant compte de la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Dans chaque département, une structure est récompensée. Ainsi, 13 sociétés de chasse ont été lauréates du concours annuel 2020.



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



Jean-Pierre Sanson, président FDC66 remet le trophée à Charles Navarro et Marc Ambert, Président et secrétaire de l'ACM sous le regard de Benjamin Calmon, technicien FDC66 très investi dans ce projet.

Cette année, les restrictions sanitaires liées au COVID19 n'ont pas permis l'organisation d'une cérémonie de remise des trophées à la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche.

2

UNION EUROPÉENNE : PROJET D'INTERDICTION DE LA GRENAILLE DE PLOMB EN ZONES HUMIDES ÉLARGIES

L'Union Européenne a le projet d'interdire l'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides élargies d'ici 2 ans avec un objectif à 5 ans d'interdiction totale du plomb. Mais quel impact cela aurait sur les chasseurs, notamment du fait de l'impossibilité de continuer à utiliser de nombreux fusils?

C'est pour mesurer les conséquences de ces décisions sur les chasseurs que la Fédération des Associations de Chasse et de Conservation de la Faune sauvage de l'UE (FACE) vous invite à participer à un sondage en ligne.

Nous vous invitons à y répondre en cliquant sur le lien suivant :

[SONDAGE FACE-Interdiction du plomb](#)



L'image de la semaine...

Une nouvelle plaie pour les chasseurs et les agriculteurs !

Au départ animal de compagnie, des dizaines de cochons chinois sont abandonnés dans la nature.

Résultat: un risque pour l'écosystème et un nouveau potentiel de nuisance !



Cette newsletter est distribuée par mail, intranet et sur les réseaux sociaux de la FDC66.

Elle présente une information vérifiée par sa Direction et ses Techniciens.

Elle est garantie sans "Fake News" ni polémiques stériles.

Merci de la partager largement sur vos réseaux pour contribuer au rayonnement d'une image juste et positive de la chasse.



DURABLE

BIODIVERSITÉ, LA RÉGION OCCITANIE S'ENGAGE

La biodiversité, un patrimoine naturel à préserver. L'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée accueille plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore. La Région fait de la préservation de la biodiversité une priorité par des actes concrets : soutien à la gestion et à la création de Réserves Naturelles Régionales, aide aux actions de reconquête des trames vertes et bleues, maintien de la nature ordinaire qui structure nos paysages, financement des actions des Parcs Naturels Régionaux.

**C'EST EN NOUS, C'EST ICI
OCCITANIE**

laregion.fr 





PROTÉGEZ-VOUS! PROTÉGEZ LES AUTRES!

LES BONS GESTES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, arrêter
les embrassades**